

PRIX GEORGES-NICOLE

L'Association du Prix Georges-Nicole,
avec le soutien de la Ville de Nyon,
organise le

DOUZIÈME PRIX GEORGES-NICOLE

Ami de Gustave Roud et de Maurice Chappaz, Georges Nicole (1898-1959) était poète lui-même. C'est en souvenir de ce critique perspicace et chaleureux que Maurice Chappaz, Jacques Chessex et Bertil Galland ont créé en 1969 le Prix Georges-Nicole. Les Éditions de L'Aire ont publié, au printemps 2009, des chroniques de Georges Nicole sous le titre La Poésie et le réel absolu, sous la direction de Daniel Maggetti.

Destiné à un écrivain de langue française – Suisse ou résidant en Suisse – qui n'a jamais été édité, le Prix sera décerné en 2010. Aucune limite d'âge n'est fixée. La distinction sera attribuée à une œuvre en prose (roman, récit, nouvelles, chronique) d'un minimum de 80 pages.

Les manuscrits dactylographiés, en deux exemplaires, devront être envoyés avant le 30 septembre 2009 à Bernard Campiche Éditeur, Grand-Rue 26, 1350 Orbe, avec la mention « Prix Georges-Nicole 2010 ». Ils ne seront pas rendus. Chaque candidat est invité à mentionner sur les deux manuscrits son nom et son adresse ; il y joindra, sous pli fermé portant son nom, une brève notice biographique.

Le jury du douzième Prix Georges-Nicole est formé de François Debluë, Eugène, Françoise Fornerod, Bertil Galland, Christophe Gallaz, Jean-Dominique Humbert, Sylviane Roche et Daniel de Roulet.

Le jury se réserve le droit de ne pas décerner le prix si aucune des œuvres présentées ne lui en paraît digne.

Le lauréat du douzième Prix Georges-Nicole sera désigné au printemps 2010. Le montant du prix est de trois mille francs (plus les droits d'auteur). L'œuvre distinguée sera publiée par Bernard Campiche Éditeur au printemps 2010.

Le Prix Georges-Nicole a déjà été décerné à onze écrivains : en 1969 à Anne-Lise Grobéty : *Pour mourir en février*, et à Jean-Marc Lovay : *Épître aux Martiens* ; en 1974 à Marie-José Piguet : *Reviens ma douce*, et à Dominique Burnat : *Le Mouvoir* ; en 1977 à Catherine Safonoff : *La Part d'Esmé* ; en 1987 à François Conod : *Ni les ailes ni le bec* ; en 1991 à Hubert Auque : *José (Joselito)* ; en 1994 à Élisabeth Horem : *Le Ring* ; en 1997 à Sylvaine Marguier : *Le Mensonge* ; en 2001, conjointement, à Thierry Luterbacher : *Un cerisier dans l'escalier*, et à Yves Rosset : *Aires de repos sur l'autoroute de l'information* ; en 2004 à Jean-Euphèle Milcé, pour *L'Alphabet des nuits* ; en 2007 à Nathalie Chaix, pour *Exit Adonis*.

La Charte du Prix Georges-Nicole a été signée par la famille de Georges Nicole, par les fondateurs du Prix (Maurice Chappaz, Jacques Chessex et Bertil Galland), par la Ville de Nyon, par les représentants de l'Association de la revue Écriture et par Bernard Campiche Éditeur

Secrétaire : Bernard Campiche – Grand-Rue 26 – CH-1350 Orbe
Téléphone : 024 441 08 18 – Fax : 024 441 08 20 – Courriel : info@campiche.ch